

Conseil Municipal du 9 décembre 2013

Déclaration du groupe « Pour un développement solidaire et durable » concernant l'adhésion au syndicat mixte ouvert pour la création et le développement de l'espace portuaire « Europort »

Votre revirement sur l'adhésion au Syndicat mixte ouvert pour la création et le développement de l'espace portuaire « EUROPORT » d'Illange est une sage décision.

En effet, le refus de la ville de Villerupt, par le nombre de ses habitants, représentait pour notre Communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette une minorité de blocage qui retardait d'au moins 6 à 9 mois la création du syndicat mixte qui concerne non seulement la CCPHVA, mais aussi les 5 autres EPCI de l'agglomération thionvilloise.

Or, le consensus politique de nos partenaires, **tous courants politiques confondus**, était tellement fort et évident que le vote négatif de votre majorité municipale devenait inconfortable et inconséquente. Comment Villerupt pouvait-elle rester à l'écart de ce grand projet, comme elle était restée il y a plusieurs années, à l'écart du PED.

L'EUROPORT d'Illange représente le plus grand projet industriel de notre territoire et du sillon mosellan ; il s'agit bien d'un hinterland, port arrière pour les 2 grands ports européens que sont Rotterdam et Anvers, avec ce que cela suppose d'opportunités industrielles, commerciales. Même si la Moselle ne passe pas par Villerupt, cet europort peut représenter une alternative de création d'emplois non négligeable pour tout notre bassin de vie. Il faut savoir prendre ses responsabilités en ce domaine.

Comme la proposition en avait été faite lors du conseil du 7 octobre, à savoir d'émettre un avis favorable à l'adhésion de la CCPHVA à ce syndicat mixte ouvert, ainsi qu'à l'extension, du périmètre de compétence des ZAC, il eût été bon de ne pas seulement annuler la délibération négative, mais de confirmer cet avis favorable.